**Déclaration préalable au CTSD d’ajustements de rentrée 2017 du mardi 05 septembre 2017**

Monsieur l’Inspecteur d’Académie,

Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

La rentrée scolaire 2017 se fait sous tension. Une tension avant tout politique, créée par un ministre hyper-communiquant qui multiplie les annonces, lance des polémiques et cherche à cliver la communauté éducative.

M. BLANQUER veut à tout prix marquer son changement à lui, et ce dès cette rentrée, alors même qu’à l’Unsa Education nous ne cessons de clamer que l'Éducation a besoin de sérénité et de continuité.
Polémiques sur les méthodes de lecture utilisées à l'école primaire, procès de l’égalitarisme et du pédagogisme des réformes précédentes. Cette rentrée marque le retour des conservateurs au détriment des progressistes, dont nous nous revendiquons. Le positionnement ministériel est un mauvais coup porté à l'efficacité de l'École qui a besoin de temps long. La Refondation de l'École, amorcée par le gouvernement précédent avait comme objectif la lutte contre la reproduction des inégalités sociales. Ce nouveau ministre s’applique, depuis sa nomination, à déconstruire cette réforme systémique : remise en cause des rythmes scolaires dans le 1er degré, affaiblissement des PDMQC au profit des CP à 12 en REP, retour des classes bi langue au collège, EPI laissés à l’appréciation individuelle de chacun… Autant de mesures qui, pour l’Unsa Education, ne pourront que reproduire voire renforcer les inégalités sociales et entretenir la société des élites.

L’annonce « à bas bruit », en plein été de la diminution des contrats aidés a clairement donné le la, pour cette rentrée en musique, d’une politique antisociale. S’il fallait choisir un moment musical, ce serait la marche funèbre de Frédéric Chopin qu’il faudrait jouer !

Le ministre a beau afficher une priorité absolue à l’accompagnement du handicap et assurer que la promesse présidentielle que chaque élève handicapé soit accompagné sera tenue, pour l’Unsa Education, le compte n’y est pas. L’école inclusive est une priorité, et l’accompagnement est un des éléments indispensable à sa réussite.

Concernant l’aide administrative, dans certains départements c’est la totalité des contrats qui ne sont pas renouvelés. Dans les Landes, ce sont 80 contrats supprimés. Les collègues concernés ne comprennent pas et sont très en colère.

Cette mission a toujours été une variable d’ajustement de la politique d’emploi aidé. Cette disparition vient renforcer la dégradation des conditions de travail des directeurs. L’Unsa Education réclame le maintien de l’existant et la création à terme d’un secrétariat pérenne.

Les collectivités locales, notamment les mairies et les établissements du 2nd degré sont aussi impactés par ces coupes-sombres. Ce sont autant de moyens en moins pour la vie scolaire au sens large et donc avant tout autant de moyens en moins pour les élèves.

Nous rappelons dans cette instance, que derrière ces contrats précaires, ce sont des femmes et des hommes qui se retrouvent aujourd’hui au chômage, avec un mépris sans borne.

Pour l’Unsa Education, les collègues toujours éligibles à un CUI doivent se voir proposer une solution rapide de réemploi. L’Unsa Education s’impliquera dans toutes les actions en faveur de ces personnels.

Concernant les ajustements de rentrée dans notre département, nous ne pouvons que déplorer la communication tardive des documents. Malgré les marges de manœuvre contraintes par le peu de moyens restant, ces documents et un délai de travail raisonnable restent essentiels à l’exercice du paritarisme. Alors même que la visite de Monsieur DUGRIP, Recteur de l’Académie de Bordeaux est annoncée ce jour dans les écoles montoises concernées par la mise en place du CP à 12, l’Unsa Education rappelle que s’il est nécessaire de porter des efforts sur ces élèves, la méthode choisie est contestable. Les effets produits ne seront pas à la hauteur des dommages collatéraux. Dédoubler pour dédoubler, dans le 1er comme dans le 2nd degré, n’a jamais rien résolu. Dédoubler en CP en délaissant les autres niveaux, par absorption des moyens est un non sens ! Nous, enseignants de l’Unsa, savons pertinemment que plus on réduit le groupe, plus on sollicite l’individu. Cette méthode ne fonctionne pas forcément avec les élèves les plus fragiles. Le groupe reste générateur de dynamique collective et individuelle. Ce postulat de l’efficacité du dédoublement ne fonctionnera qu’avec un accompagnement formatif des personnels pour faire évoluer les pratiques d’enseignement et les adapter aux difficultés des élèves. Le dispositif PDMQDC permet de croiser les regards de deux enseignants sur les mêmes élèves. Nous militons pour son maintien, son évaluation et son développement.

L’unsa Education tient également à rappeler son attachement à la réforme des rythmes scolaires, encore une fois parce qu’elle vise à prendre en compte les capacités et les besoins des élèves, à répondre aux difficultés des plus fragiles et à laisser s’exprimer les innovations pédagogiques. Avec le décret tardif permettant un retour en arrière, c’est clairement un renoncement pédagogique et éducatif et un abandon des plus fragiles. Malgré votre engagement dans cette instance au mois de juillet de n’accepter aucun retour à 4 jours, nous avons été fortement surpris de constater que 4 communes étaient passées outre dans la précipitation. Cependant, ce chiffre est très en deçà de la moyenne nationale. Ce qui tendrait à prouver que l’opposition massive brandie comme argument par M. BLANQUER n’est pas aussi évidente.

Enfin dans le 2nd degré, les annonces sont pour le moins laconiques. Cependant, au-delà du détricotage programmé de la réforme du collège dénoncé plus avant, ce sont les attaques contre la voie professionnelle qui suscitent consternation et inquiétude. Non, M. MACRON, l’apprentissage n’est pas le cœur de l’enseignement professionnel. Il nous semble indispensable de rappeler que les formations en alternance sont, par définition, celles qui intègrent des périodes de travail en milieu professionnel (entreprise, administration…). Elles regroupent les formations scolaires en lycées professionnels (CAP, bac pro, BTS), l’apprentissage, les contrats de professionnalisation mais aussi des formations post-bac (BTS, IUT, licences pro, master pro…). L’apprentissage n’est donc qu’une des formes de la formation par alternance. Un élève inscrit en formation scolaire, en lycée professionnel est bien un « alternant ». L’Unsa Education continuera de défendre un aménagement du territoire qui prenne en compte les aspirations des jeunes et les besoins sociaux, et non uniquement les besoins économiques immédiats de proximité.

Pour conclure, en référence à un des auteurs chers à notre ministre de l’Education Nationale, nous lui conseillons de méditer sur cette citation de Jean de La Fontaine : «  La méfiance est mère de sureté ». C’est pour le moins ce que nous inspire cette rentrée. Il ne faudrait pas que cela se transforme en défiance. L’Unsa Education attend du ministre qu'il substitue les déclarations de confiance par des preuves de confiance, par la reconnaissance du professionnalisme en ne dénigrant pas le travail accompli jusqu'ici. Il faut qu'il arrête de citer l'exemplarité des établissements privés et rappelle le travail continu d'innovation des collègues de l'enseignement public qui ne le font pas pour l'attractivité de leur école ou de leur établissement, mais pour la réussite de tous les élèves, notamment les plus fragiles.